



le 30 Juin 2018,

Aux parents des collégiens
de la commune
de Trévou-Tréguignec

Éric Le Yaouanc
Secrétaire du Comité de Jumelage
jumelage.trevou.lans@gmail.com

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du jumelage entre les communes de LANS-EN-VERCORS et de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, le Comité de Jumelage propose d'organiser un voyage sur le thème de « **la pratique du ski dans le Vercors** ».

Nous pensons que de très nombreux collégiens et collégiennes de la commune sont susceptibles d'être motivés par ce projet, c'est pourquoi nous avons décidé de proposer un déplacement :

du samedi 16 au vendredi 22 Février 2019.

(2^{ème} semaine de nos vacances scolaires et 1^{ère} semaine de vacances scolaires des Lantiers)

Nous vous transmettrons ultérieurement le programme définitif de la semaine à la montagne, mais, sachez dès à présent, que votre enfant séjournera en famille d'accueil et qu'il pourra découvrir la région, les activités du secteur et pour parfaire le séjour il bénéficiera de 4 journées de ski.

Le coût global de ce voyage est estimé à **350€** et comprend le transport, le repas du midi, la location des skis, des bâtons et des chaussures, le forfait des remontées mécaniques.

Sachant que ce séjour représente une dépense importante pour chaque famille nous proposons un paiement échelonné sur plusieurs mois.

Afin de pré-inscrire votre enfant (ou vos enfants) nous souhaitons que vous puissiez nous remettre le total du paiement en un ou plusieurs chèques avant le 1^{er} septembre. La solution, qui semble-t-il, conviendrait au plus grand nombre d'entre vous, serait de nous remettre 7 chèques (7 fois 50€). Le 1^{er} chèque sera déposé à l'encaissement fin août, le 2^{ème} fin septembre, le 3^{ème} fin octobre, le 4^{ème} fin novembre, le 5^{ème} fin décembre, le 6^{ème} fin janvier et le 7^{ème} fin février (si nécessaire).

Afin de simplifier la gestion des paiements il serait souhaitable que seules les familles qui ne disposent pas de chèquiers réalisent un paiement mensuel en espèces.

Chaque famille complètera le petit bordereau ci-dessous et le rapportera en mairie au plus tard **le 1^{er} septembre avec les chèques,** correspondant au mode de paiement choisi. Afin que nous avancions dans l'organisation merci de noter qu'il s'agit de la date limite d'inscription.

Espérant que notre proposition vous conviendra, je vous prie de recevoir nos très sincères salutations.

Pour le Comité de Jumelage, le secrétaire, Éric Le Yaouanc

Une réunion de présentation et d'échanges sera programmée après l'été. Vous pouvez découvrir Lans en Vercors sur le site www.trevou-treguignec.bzh

Inscription au voyage des collégiens à Lans-en-Vercors du 16 au 22 février 2019

Coupon à compléter et à nous **renvoyer au plus tard pour le 1^{er} septembre 2018.**
En cas de nécessité nous tiendrons compte de l'ordre d'arrivée des dossiers.

Madame/Monsieur :..... parents de

Date de naissance de l'enfant :

Adresse complète :

 .du Père : ; adresse électronique :

 .de la Mère : ; adresse électronique :

 .du jeune : ; adresse électronique :

choisissent le mode de règlement suivant : (entourez votre choix)

- paiement en 1 fois (encaissement fin novembre) (350€)
- paiement en 2 fois (encaissements fin novembre et fin janvier) (175€+175€)
- paiement en 3 fois (encaissements fin novembre, fin décembre et fin janvier)
(150€+100€+100€)
- paiement en 4 fois (encaissements fin novembre, fin décembre, fin janvier, fin
février,) (3x100€ + 1x50€)
- paiement en 5 fois (encaissements fin septembre, fin octobre, fin novembre, fin
décembre, fin janvier) (5 x 70€)
- paiement en 7 fois (encaissements fin août, fin septembre, fin octobre, fin
novembre, fin décembre, fin janvier, fin février) (7x 50€)
- paiement en espèces en _ _ _ fois. (joindre le 1^{er} versement)

Date et Signature des parents ou du tuteur légal,